



## Sommaire

Éditorial

Les premières dates phares pour l'année 2026

Trait de côte et affaires maritimes

Vœux de la municipalité

Scoops du mois

Point d'avancement sur le Club des « Margats »

Patrimoine

## Mot de l'administratrice Isabelle Pebreuil

Chers ami(e)s, Chers membres,

Après une année 2025 de mises en place, d'organisations, de modernisations, notre association attaque 2026 avec enthousiasme : beaucoup de projets dans les tuyaux qui vous seront très vite dévoilés mais aussi un travail très riche au quotidien entre la gestion administrative, le travail relationnel avec les différentes instances, la refonte de certains de nos outils, la

renégociation de nos contrats et l'intégration de nos jeunes...

La protection de notre santé est un sujet phare.

Un exemple : Interpellés par les restrictions de consommation et les analyses sur l'eau consommée dans notre village qui ont été publiées, nous allons lancer très prochainement un sondage pour y réfléchir et vous proposer des recommandations qui à notre échelle de particulier nous permettront d'y pallier.

La problématique trait de côte est très présente dans nos réflexions et actions et nous permet d'affiner nos connaissances et préconisations. Nous sommes à ce sujet très préoccupés par le réensablement de notre baie et surtout par la signature toujours en cours de l'AOT qui tarde.

La mise en place du projet « Sirènes » (caméra installée sur le poste de secours permettant le suivi de l'évolution de nos dunes) en est un exemple. Ce projet avait été discuté il y a quelques années déjà et le PMCO s'en était alors saisi.

Notre association a aussi à cœur de vous informer sur ce qui a fait de Wissant ce qu'il est, via un travail sur notre patrimoine et histoire. A ce titre, nous profitons de cette lettre pour faire appel à vos candidatures pour rejoindre une commission Patrimoine qui verra le jour en 2026 et pour vous donner, dans nos rubriques, un avant-goût du travail de notre expert.

## Les premières dates phares pour l'année 2026

Des idées de visites et de découvertes ont déjà été étudiées pour l'année 2026. A l'heure de la publication de cette lettre des dates se profilent :

- ✓ Samedi 23 mai : Casa San Martin, visite de la maison du « Libérateur » (maison où le général San Martin est décédé le 17 août 1850 qui dépend toujours de l'ambassade de l'Argentine en France)
- ✓ Vendredi 14 août : Assemblée générale
- ✓ Vendredi 28 août : concours châteaux de sable

Les dates sont susceptibles d'être modifiées, vous recevrez une invitation lorsqu'elles seront définitives. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part des animations que vous souhaiteriez : qu'il s'agisse de nouvelles suggestions ou de la reproduction d'activités 2025 que vous auriez ratées. Vous pouvez également nous en suggérer d'autres !

## Trait de côte et affaires maritimes

### OPERATION « SAPINS »

A l'initiative de notre association il y a 4 ans, la mairie et Eden 62 ont mis en place près de 700 sapins en janvier. Cette opération vise à consolider la dune et à permettre aux oyats de repousser et de recouvrir celle-ci.

Les sapins proviennent soit d'inventus des graineteries environnantes soit de ceux récupérés par la commune après les fêtes.

Un grand merci aux quelques bénévoles (trop peu) qui nous ont rejoints pour cette opération, mais aussi aux établissements Olivier de Fréthun qui sont venus avec leurs inventus les disposer en personne.

### Gestion de la côte belge



## Le plan à court terme

Ce plan, appelé « Masterplan Kustveiligheid », vise à garantir la sécurité du littoral belge jusqu'en 2050 et notamment à résister à une tempête millénale, c'est-à-dire une tempête qui aurait chaque année 0,1% de chance de se produire, et qui est caractérisée notamment par une élévation du niveau de la mer d'environ 7 m par rapport à la normale (marée + surcote + effet des vagues), des vagues exceptionnellement hautes, capables de submerger les digues, une érosion massive des plages et des dunes, avec une perte de volumes sédimentaires importants et un risque de brèche dans les cordons dunaires, menaçant l'arrière-pays, et ce, en tenant compte de l'élévation du niveau marin (30 cm d'ici 2050).

### Vulnérabilités

De nombreuses vulnérabilités ont été identifiées : digues insuffisantes ou vieillissantes, secteurs dunaires fragilisés, incapables de résister à une brèche en cas de tempête majeure car localement trop étroites ou trop basses, et affaiblies par une forte fréquentation ; les plages belges constituent la première barrière contre les tempêtes, mais elles sont structurellement érosives, et leur volume de sable est insuffisant pour absorber l'énergie d'une tempête extrême.

### Mesures prises

L'accent est mis sur le rehaussement des plages et sur le renforcement des dunes et des digues urbaines ; des moyens financiers très importants ont été dégagés à cet effet, principalement pour :

- le rechargement massif des plages : 150 à 180 millions d'euros pour 10 à 15 millions de m<sup>3</sup> de sable, à majorer de 20 à 30 millions par an (0,5 à 1 million de m<sup>3</sup>) pour maintenir le niveau
- l'extension et la modernisation des digues urbaines, y compris le rehaussement : 80 à 100 millions d'euros
- la protection des dunes (avec rationalisation des accès) : 20 à 30 millions d'euros

### Le projet « Dune pour la digue »



Un projet pilote a également reçu un financement important, visant à déterminer l'efficacité de l'implantation d'une « dune » devant la digue, agissant comme un brise-lames naturel absorbant l'énergie des vagues avant qu'elles ne frappent la digue, réduisant ainsi le risque de franchissement (quand l'eau passe par-dessus la digue) et l'érosion de la structure maçonnée.

Techniquement, un rechargement massif de sable est effectué pour créer une plateforme surélevée contre la digue ; des barrières en bois (fascines) ou des branches de saule sont plantées en damier pour freiner le vent. Le vent, en ralentissant, dépose le sable qu'il transporte, permettant à la dune de croître naturellement. Des oyats sont également plantés, leurs racines descendant jusqu'à plusieurs mètres de profondeur, empêchant la dune de s'envoler lors des tempêtes.

Cette technique a été testée à Knokke-Heist, et son efficacité a été prouvée : durant les tempêtes hivernales, les zones protégées par ces nouvelles dunes ont subi beaucoup moins de dégâts que les sections de digues nues. L'évaluation positive de ce test va conduire à développer cette technique sur d'autres plages de la côte belge.

## Le plan « Vision littorale 2100 » (*Kustvisie 2100*)

Il s'agit d'un plan stratégique, adopté en 2024, qui anticipe une hausse du niveau de la mer pouvant atteindre 3 mètres à l'horizon 2100. L'idée centrale est le concept "Seaward" (vers la mer) : plutôt que de subir le recul de la côte, la Belgique envisage d'avancer la ligne de rivage de 70 à 100 mètres vers le large pour créer une zone tampon naturelle (déplacement du trait de côte vers la mer par un rechargement massif et structurel de la plage), mais aussi : rehaussement et élargissement, voire création, des dunes, rehaussement et modernisation des digues, aménagement des ports de Zeebruges et Ostende, ouvrages hybrides de grande ampleur, etc.

Divers plans d'action successifs sont et seront définis, mais le coût global de ce plan est très important : rien que pour la première phase de 10 ans, le coût est estimé entre 1 et 1,5 milliards d'euros ; d'ici la fin du siècle, le coût pourrait atteindre entre 8 et 15 milliards d'euros, dont 3 à 5 milliards pour l'élargissement structurel des plages, et 2 à 3 milliards pour le renforcement et la création de dunes.

Cette ambitieuse vision ne manque pas de faire l'objet de critiques : coûts réels mal maîtrisés, doutes quant à la disponibilité du sable nécessaire aux rechargements, monitoring compliqué et insuffisant, etc.

Mais cette vision a le mérite d'exister et de structurer le débat !

## Qu'en retirer pour Wissant ?

Les solutions mises en place en Belgique pour ses 67 km de côte sont d'un coût très élevé, rendant probablement impossible un tel plan dans la baie de Wissant (12km), mais retenons toutefois :

- l'utilité d'un plan et d'une vision à long terme, permettant de faire face à une augmentation de 3 mètres du niveau de la mer et à des tempêtes plus fréquentes et plus intenses
- l'importance donnée aux solutions dites « souples » (rechargement des plages et renforcement des dunes)
- l'originalité de certaines des solutions envisagées : projet « Dune pour la digue », avancée du trait de côte de 70 à 100 mètres.

Thierry Dupont

## Vœux du maire

Dans une salle pleine à l'ambiance conviviale, Monsieur le Maire a dressé un bilan des actions 2025 et a fait un point sur les projets en cours.

Ce dans un contexte de campagne électorale.

En bref, les points forts sont :

- ✓ la base nautique
- ✓ le ré-ensablement de la dune d'Aval et la signature de l'AOT en cours
- ✓ l'achat d'un morceau de dune d'Amont côté chalets
- ✓ l'instauration des comités de quartier
- ✓ la peinture du poste de secours
- ✓ le feu tricolore de l'avenue Clemenceau
- ✓ la remise en état de l'horloge de la mairie

- ✓ l'inauguration de la via Francigena (circuit de marche menant de Canterbury à Rome, traversant le Pas-de-Calais et passant par Wissant)
- ✓ la rénovation du calvaire rue Jean Moulin
- ✓ Le lancement du pôle santé dont les travaux d'une durée de 10 à 11 mois devraient démarrer en avril.
- ✓

## **Scoops du mois**

### **Scoop de dernière minute**

Monsieur le Maire a annoncé que les 2 000 m<sup>3</sup> résiduels de l'AOT seront déversés sur la dune d'Aval avant la fin mars !

### **Commission du patrimoine**



Pour rappel, si vous vous intéressez au patrimoine du village et de la baie, à l'histoire... il est toujours possible de participer à la « commission patrimoine » de notre Association !

Son objectif est d'identifier, signaler les risques, protéger... le patrimoine bâti et naturel. Il sera également possible de proposer des articles pour les prochaines lettres d'information.

Basé du volontariat, si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [contact@amisdewissant.com](mailto:contact@amisdewissant.com)

<https://www.amisdewissant.com/images/stories/documents/gaetananciennes/index.html>

## **Point d'avancement sur le Club des « Margats »**

Le projet de renouveau du « Club Mickey » avance !

Comme vous le savez déjà, son nom sera le Club des Margats et un nouveau logo vous sera très prochainement dévoilé, indispensable pour décorer les drapeaux que nous espérons voir flotter sur notre plage dès cet été pour accueillir vos enfants, petit-enfants, neveux et nièces entre 4 et 12 ans.

Du côté administratif, les déclarations en Préfecture, à l'URSSAF et auprès de la Fédération des Clubs de Plage sont faites, le compte en banque est ouvert et les demandes de subventions sont en cours (l'intendance, ça compte !).

Trois éléments majeurs sont en cours de réalisation :

- ✓ L'aménagement du terrain : trois devis bientôt entre les mains du Maire pour validation par le conseil municipal.
- ✓ L'achat du matériel récréatif (achat et scellement des agrès, passage de la commission de sécurité, etc.)
- ✓ Et, surtout le recrutement de l'équipe : responsable et animateur(s). Les demandes ont été envoyées dans les différents STAPS de la région et circulent dans nos réseaux mais, sans personnel compétant, responsable et sympathique, on ne pourra rien faire. Nous visons un responsable détenteur de la carte professionnelle d'éducateur sportif (sans doute un

étudiant en STAPS) et un détenteur du BAFA. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à nous recommander de bons candidats

## Patrimoine

### Des « Pingouins » aux « Margats », petite histoire des clubs de plage à Wissant

Avec le développement des stations balnéaires au début du XXe siècle, une réflexion est menée pour proposer des clubs de plage pour les enfants. En France, c'est en 1913, à la Baule, que le premier est créé. A Wissant, dès les années 1930, René Alardet, professeur d'éducation physique dans la région parisienne, au sein du club des Pingouins, des cours d'éducation physique destinés à tous les jeunes estivants et les jeunes wissantais.

Répartis par catégories d'âges, les cours ont lieu le matin pour une durée d'1 heure. Les plus âgés ont le privilège de débiter la journée.



*Le club est visible devant la digue sur cette carte postale d'avant-guerre.*

Le samedi matin est réservé aux compétitions sportives et des prix offerts par des sponsors (le Journal de Mickey notamment offre des livres et des goodies) récompensent les premiers. Des lots de consolation sont également donné aux autres participants : chewings gum Hollywood, numéros du Journal de Mickey...

En dehors des cours, il était possible d'utiliser les agrès installés chaque matin et remisés chaque soir dans la cabine du club.

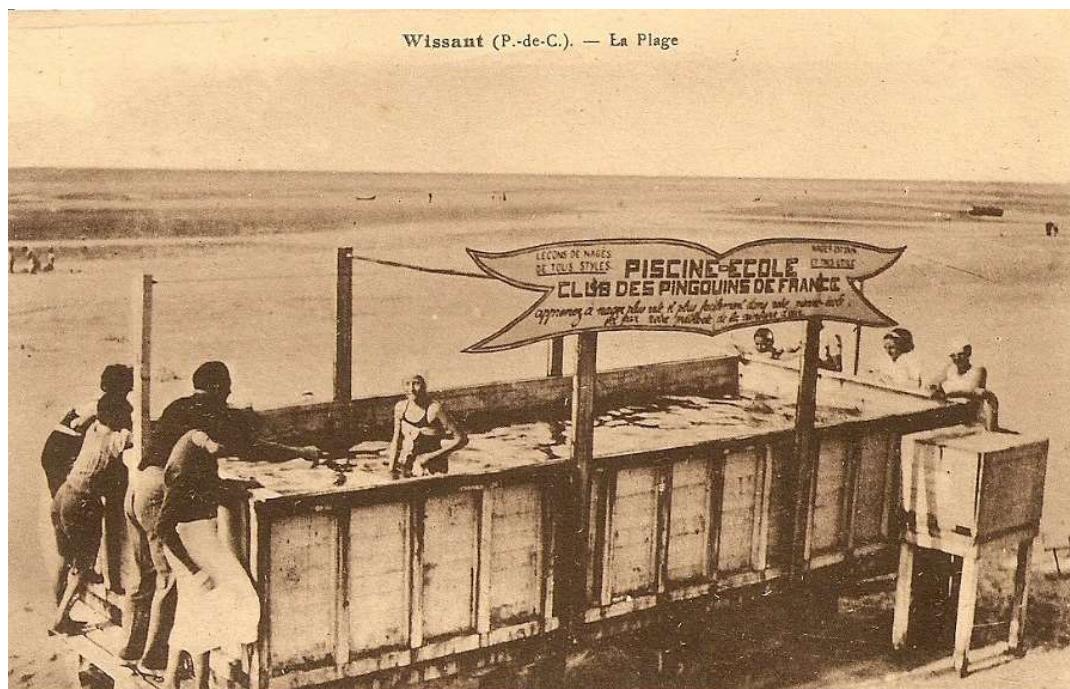
Certains après-midis, sous la responsabilité de M. Alardet, étaient réservés à des concours de châteaux de sable organisés par tranches d'âges par le journal Le Figaro ouverts à tous les estivants et wissantais. Les premiers prix participaient à un concours au niveau national sur la base de photos.

Les " Pingouins de France " sont installés pendant la saison d'Été à...  
Hardelot-Plage - Carteret - Wissant-Plage - Ver-S-Mer (Calvados)  
Le Crotoy - Langrune-S-Mer

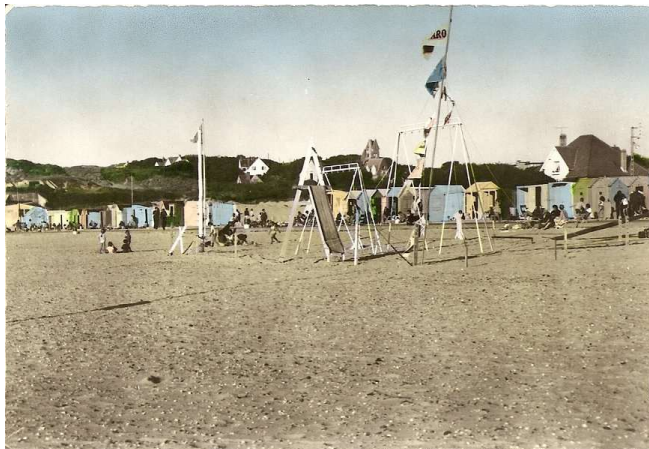


EDUCATION PHYSIQUE - COURS D'ENSEMBLE - NATATION - PISCINE  
Pour tous Renseignements, s'adresser près du Drapeau sur la Plage

René Alardet qui assure le gardiennage de la plage donne des cours de natation avant-guerre dans une piscine en bois posée sur la plage, à côté de sa cabine. La guerre l'ayant détruite, il a l'idée de construire une piscine-école alimentée en eau de mer devant fonctionner à partir de l'été 1948. Elle aurait dû se situer sur le square du Blanc-Nez, dans le prolongement de l'ancien hôtel de la Digue. Ce projet n'aboutissant pas, c'est donc en pleine mer que sont organisés les cours de natation.



Dans les années 1960, Claude Alardet, le fils de René, puis Mireille et Jean-Luc ont repris le club de plage et c'est au Club Mickey (dont les premiers sont apparus en France en 1935) que les enfants peuvent faire du trampoline, le cochon pendu... sur des agrès installés sur la grande bande de sable sec devant la digue ! Des concours (châteaux de sables, dessins à la craie sur la digue...) sont toujours organisés.



Par la suite, le Club des Dauphins a vu le jour et le village de Wissant est devenu une « Station Kid ».

Des cours de nation sont proposés et se tiennent dans une piscine-école en plastique, idée reprise par la municipalité en août 2025 avec l'installation d'un camion-piscine.

Depuis le début des années 1990, la mer venant, quelque-soit le coefficient de marée, jusqu'aux pieds de la digue, il n'est malheureusement plus possible de réserver un espace sur la plage pour installer un club.

Notre association a cependant entrepris de le faire renaître par le biais des « Margats » (qui signifie « enfants » dans l'argot boulonnais), l'association « Club des Margats » existe officiellement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et est déjà référencée par la Fédération Nationale des Clubs de Plage (FNCP) ! A suivre...

Sources : <https://www.amisdewissant.com/images/stories/documents/gaetananciennes/index.html>  
et Ph. Gallois, Wissant et ses environs au fil du temps.

Directeur de la publication : Xavier BOMMART

Comité de rédaction : Thierry DUPONT, Juliette GALLOIS, Isabelle PEBREUIL

Si vous ne voulez pas recevoir cette lettre, merci de nous contacter à l'adresse suivante : [contact@amisdewissant.com](mailto:contact@amisdewissant.com)

Site internet : <https://amisdewissant.com/>

